Données de fréquentation. Septembre-Octobre 2022

Pyrénées-Méditerranée en Pays Catalan

Ensemble du département

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

37 jours de semaine neutres (60,7%) pour 24 jours potentiellement non ouvrés (39,3%)

	Sept.		Oct.		Sept.-Oct.	
Nombre de jours	30		31		61	
Jours neutres de semaine	22	73%	15	48%	37	61%
Vacances, j. fériés et week-ends	8	27%	16	52%	24	39%
Week-ends	8	27%	10	32%	18	30%
Jours fériés	0	0%	0	0%	0	0%
Ponts (potentiels)	0	0%	3	10%	3	5%
Vacances toutes zones	0	0%	10	32%	10	16%
Vacances zone C	0	0%	0	0%	0	0%
Vac., jours fériés Catalogne	14	47%	1	3%	15	25%

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.

Types de journées

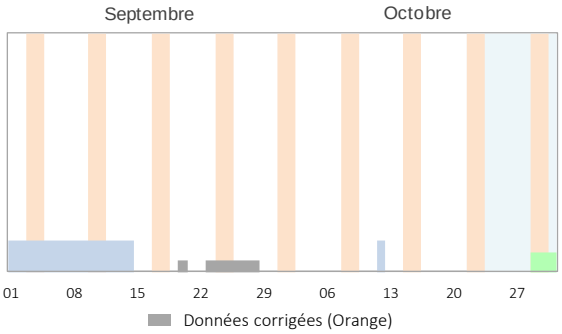

1 Nombre de personnes présentes la journée[1]

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

144 500 en séjour
Avec nuitée(s)

90 900 à la journée
Sans nuitée

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **200 800 personnes**

Nb moyen de personnes par jour	Sept.	Oct.	Sept.-Oct.
Présence en séjour (avec nuitées)	174 680	115 230	144 470
Présence à la journée (sans nuitée)	101 560	80 560	90 890
Ensemble des visiteurs	276 240	195 790	235 360
Personnes en transit (< 2 h)	209 630	192 270	200 810

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Évolution journalière de la fréquentation

En moyenne 235 400 personnes par jour, en séjour ou à la journée

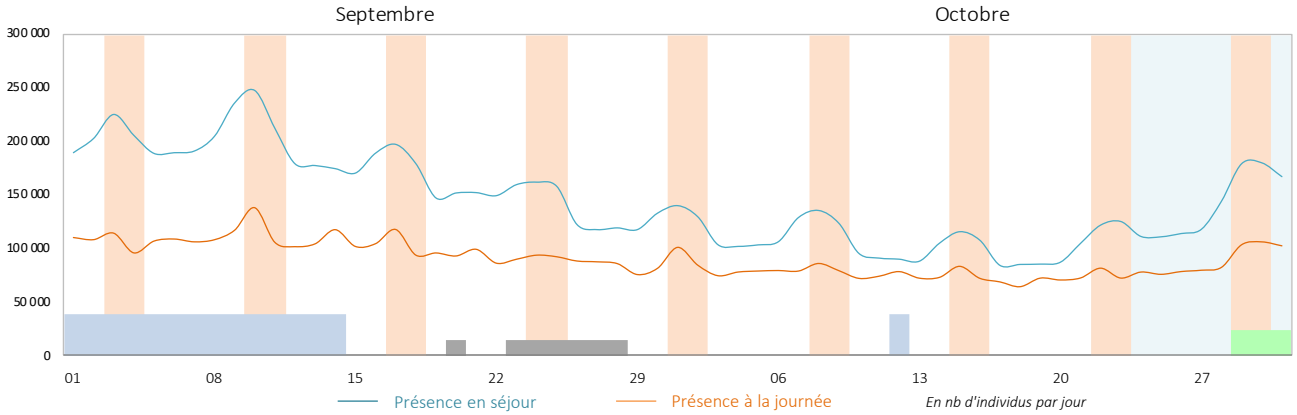

[1] Segments Flux Vision pris en compte dans les évaluations (voir définitions en annexe) :
Présence en séjour = "Touristes" et "Habituellement présents".
Présence à la journée = "Excursionnistes" et "Excursionnistes récurrents".

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin… l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

Nb moyen de personnes par jour	Sept.	Oct.	Sept.-Oct.
Présence en séjour (avec nuitées)	174 680	115 230	144 470
Touristes (sens commun)	139 130	82 140	110 170
Habituellement présents	35 550	33 090	34 300
Présence à la journée	101 560	80 560	90 890
Excursionnistes	60 080	43 240	51 520
Excursionnistes récurrents	41 480	37 320	39 370
Ensemble hors transit	276 240	195 790	235 360
Personnes en transit (< 2 h)	209 630	192 270	200 810

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet en ce sens de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents **en séjour**

Visiteurs présents **à la journée**

Présence occasionnelle

Touristes *(sens commun)*

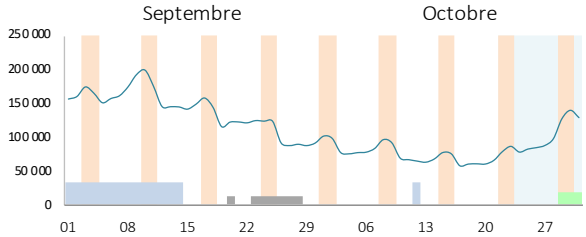

Excursionnistes

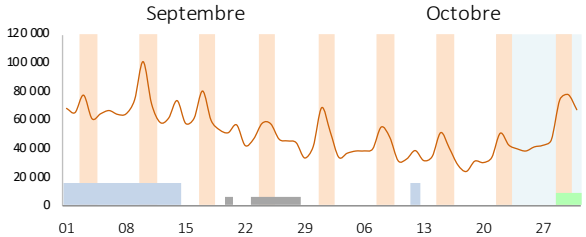

Présence fréquente

"Habituellement présents"

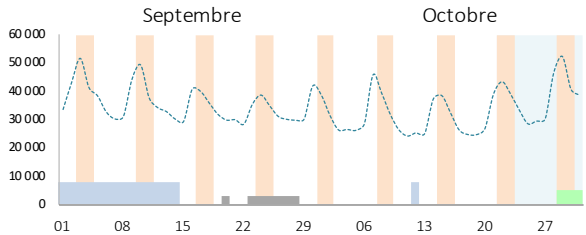

Excursionnistes récurrents

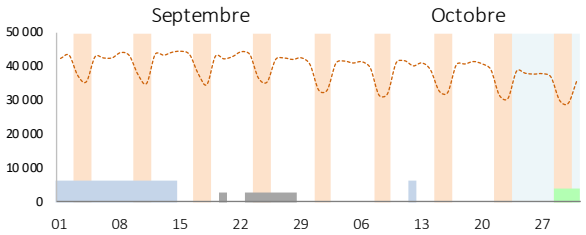

A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Min	Max	Min	Max
Touristes	jeu 29	sam 10	lun 17	dim 30
	87 110	198 170	57 460	139 070
Excursionnistes	jeu 29	sam 10	mar 18	dim 30
	33 530	100 490	24 160	77 550

Fréquentation par type de journée

	Septembre		Octobre	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	-	-	x1,36	x1,36
Week-ends neutres	x1,18	x1,25	x1,32	x1,56
Week-ends vacances	-	-	x1,58	x1,82

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

14,36 millions de journées-visiteurs (2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Sept.	Oct.	Sept.-Oct.
Présence en séjour (avec nuitées)	5 240 620	3 572 150	8 812 770
Touristes (sens commun)	4 174 040	2 546 300	6 720 340
Habituellement présents	1 066 580	1 025 850	2 092 430
Présence à la journée	3 046 720	2 497 320	5 544 030
Excursionnistes	1 802 300	1 340 440	3 142 730
Excursionnistes récurrents	1 244 420	1 156 880	2 401 300
Ensemble hors transit	8 287 340	6 069 470	14 356 800
Personnes en transit (< 2 h)	6 288 950	5 960 450	12 249 400

Visiteurs intra et extra départementaux. Définition des catégories en annexe
Visiteurs excursionnistes extra-départementaux : Septembre = 1777410, Octobre = 1316480.
(données reprises dans le baromètre bimestriel. Cf. site de l'ADT66)

Répartition des journées-visiteurs

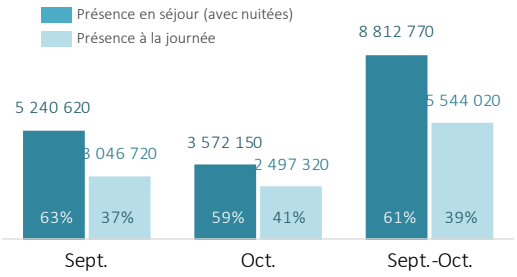

2 Nombre de nuitées touristiques

Personnes vues plus de deux heures consécutives en présence majoritaire entre 00h et 06h

01 Nombre moyen de nuitées par jour

90 700 nuitées touristiques en moyenne par jour

111 300 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	Oct.	Sept.-Oct.
Touristes (sens commun)	115 370	66 750	90 660
Habituellement présents	21 050	20 260	20 650
Ensemble hors transit	136 420	87 010	111 310
Transit nocturne (< 2 h)	25 980	22 830	24 380

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées

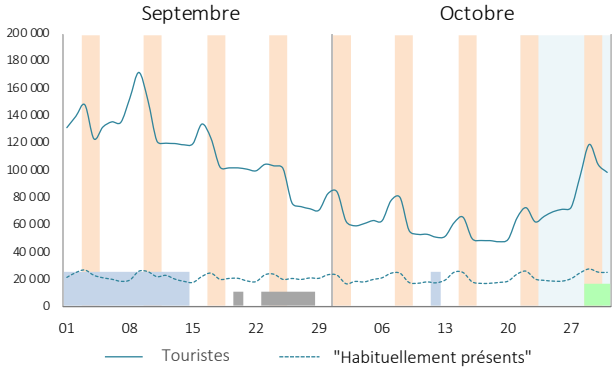

Nombre total de nuitées

5,53 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

6,79 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Sept.	Oct.	Sept.-Oct.
Touristes (sens commun)	3 461 000	2 069 200	5 530 200
dont extradépartementaux*	3 222 440	1 856 820	5 079 260
Habituellement présents	631 500	628 180	1 259 680
dont extradépartementaux	297 920	276 010	573 920
Ensemble	4 092 500	2 697 380	6 789 880

*Données reprises dans le baromètre départemental (Cf. site ADT66)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

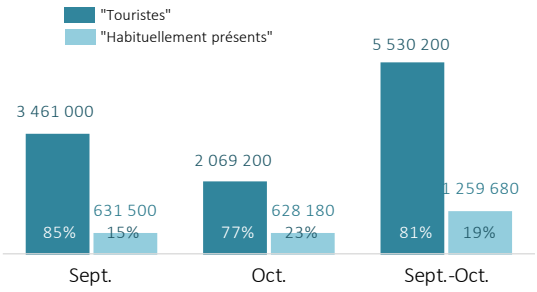

3 Jours d'arrivée et de départ

Données relatives aux "touristes" extra-départementaux

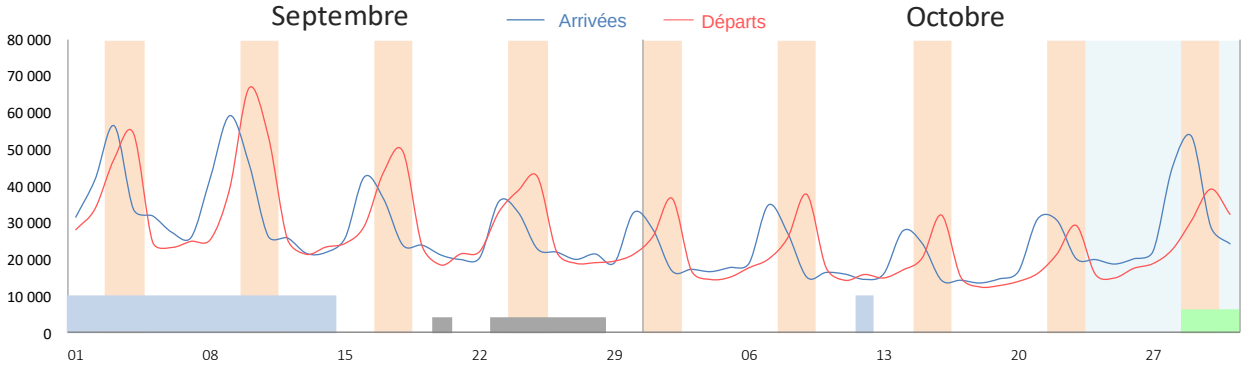

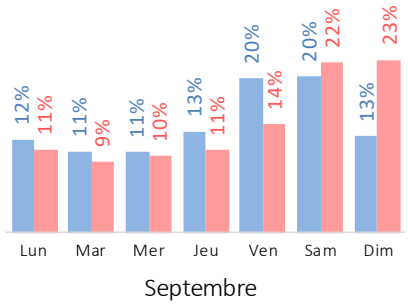

Répartition des arrivées et des départs par jour

Arrivées
Départs

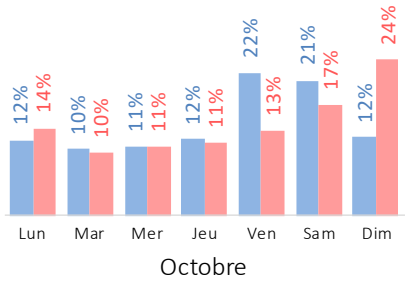

4 Fréquentation intra-départementale

(Générée par les résidents du département)

Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

A noter. A la différence des autres informations communiquées dans ce bulletin, les éléments présentés ici ne résultent pas de l'exploitation des données disponibles à l'échelle des Pyrénées-Orientales car ces dernières ne portent pas sur les déplacements de la population au sein du département. La fréquentation intra-départementale a été estimée à partir des volumes de fréquentation intra-départementale observés dans les six zones touristiques du département* (voir bulletins par zone). Les données présentées ci-dessous correspondent ainsi à la somme de ces fréquentations intra-départementales par zone. Elles ne doivent donc pas être rapprochées de celles présentées au point 1.

01 Nombre de journées visiteurs

Somme des volumes de fréquentation intra par zone

Visiteurs intra-départementaux	Sept.	Oct.	Sept.-Oct.
Présence non récurrente	1 620 190	1 460 710	3 080 900
Touristes (sens commun)	518 220	489 590	1 007 810
Excursionnistes	1 101 970	971 120	2 073 090
Présence récurrente	4 146 690	3 999 470	8 146 170
Habituellement présents	896 980	911 630	1 808 610
Excursionnistes récurrents	3 249 710	3 087 840	6 337 560
Personnes en transit (< 2 h)	3 213 390	3 686 760	6 900 150

(Définition des catégories en annexe) En nombre de journées-visiteurs

* Albères-Vallespir, côte catalane, Pyrénées catalanes, Roussillon-Aspres-Conflent, vallée de l'Agly-Fenouillèdes, zone de Perpignan. Carte présentée en annexe.

Évolution journalière de la fréquentation

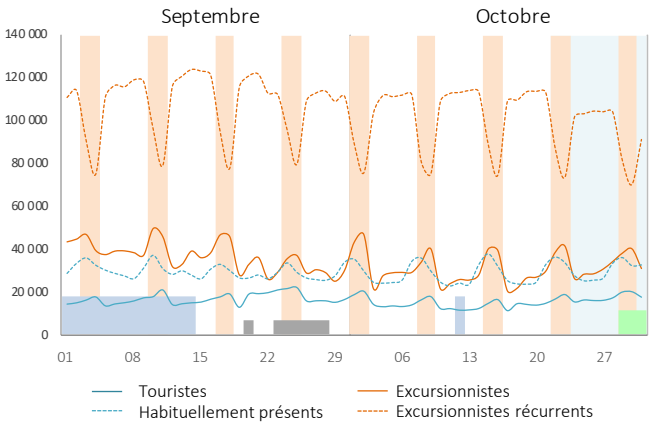

En nombre de journées-visiteurs

5 Provenance des visiteurs extra-départementaux

Visiteurs français et étrangers

Présents en séjour[1] | Présents à la journée[2]

1| **Régions de provenance** des visiteurs français

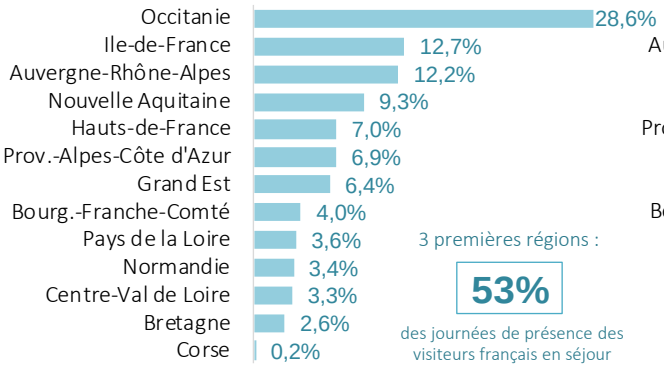

3 premières régions :

53%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

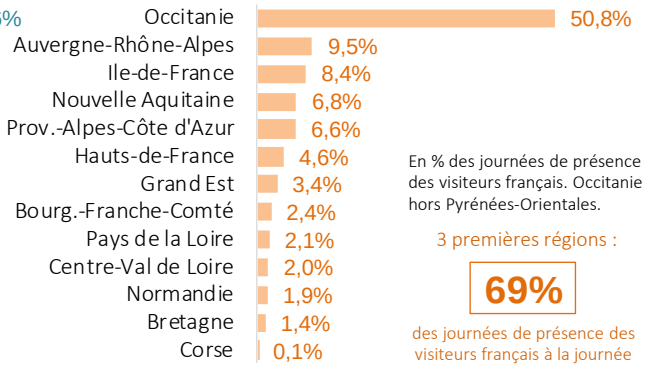

En % des journées de présence des visiteurs français. Occitanie : hors Pyrénées-Orientales.

3 premières régions :

69%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

2| **Départements de provenance** des visiteurs français. **Focus Occitanie**

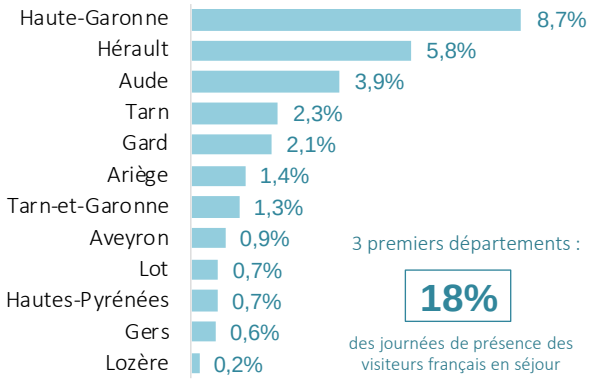

3 premiers départements :

18%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

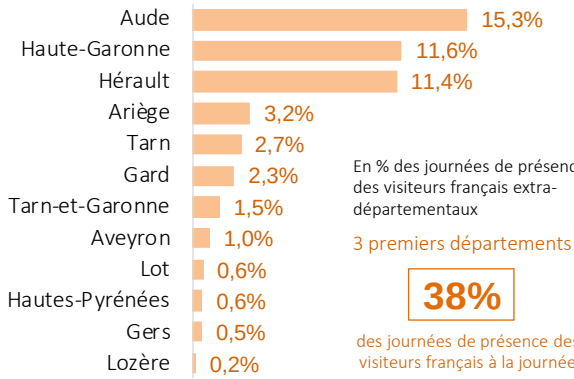

En % des journées de présence des visiteurs français extra-départementaux

3 premiers départements :

38%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

3| **Pays de provenance** des visiteurs étrangers (15 premiers pays)

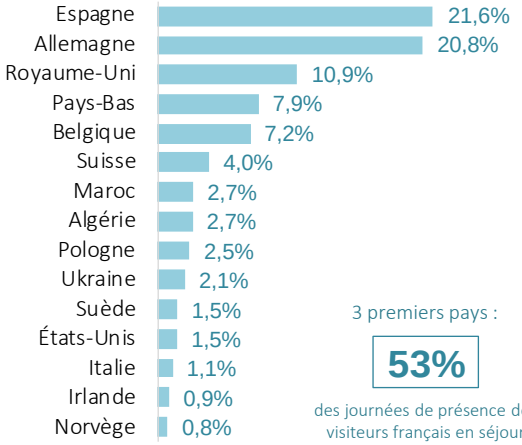

3 premiers pays :

53%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

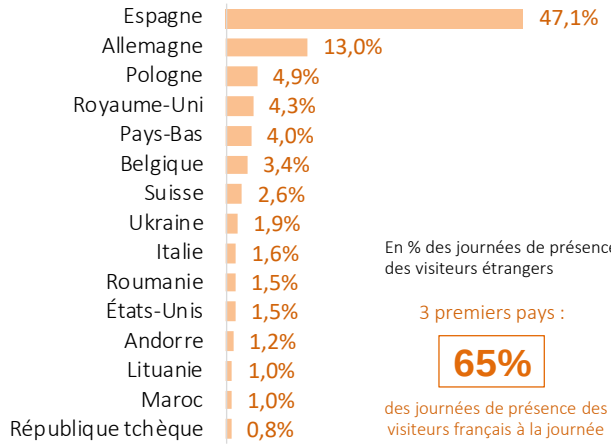

En % des journées de présence des visiteurs étrangers

3 premiers pays :

65%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

6 Évolution journalière de la fréquentation de 2019 à 2022

Afin de caractériser au mieux la fréquentation touristique les tendances ci-après portent sur les touristes (hors habituellement présents) et les excursionnistes (hors excursionnistes récurrents) provenant de l'extérieur du département

NUITÉES TOURISTIQUES

Visiteurs français

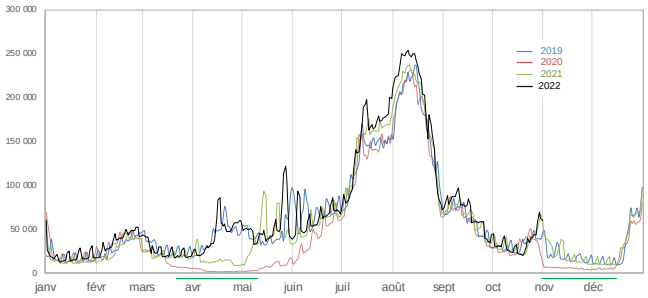

Valeurs lissées

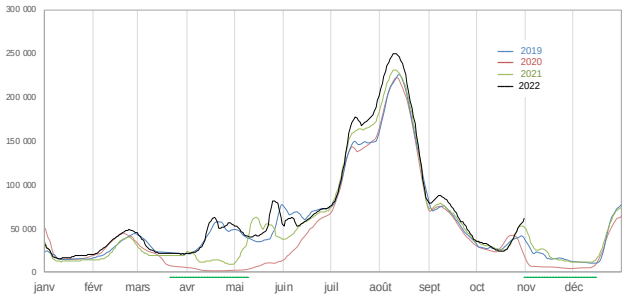

Visiteurs étrangers

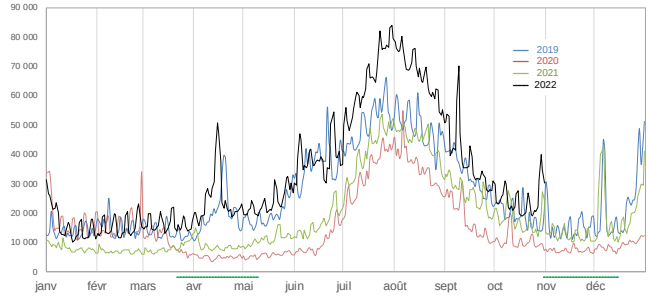

Valeurs lissées

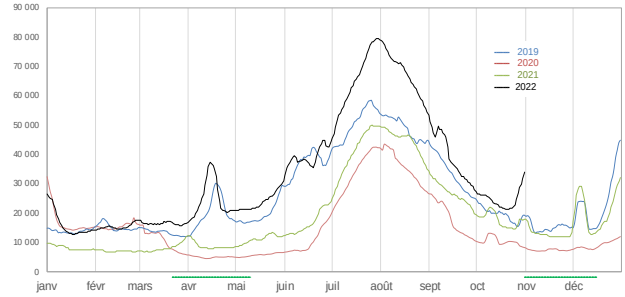

JOURNÉES DE PRÉSENCE DES EXCURSIONNISTES

Visiteurs français

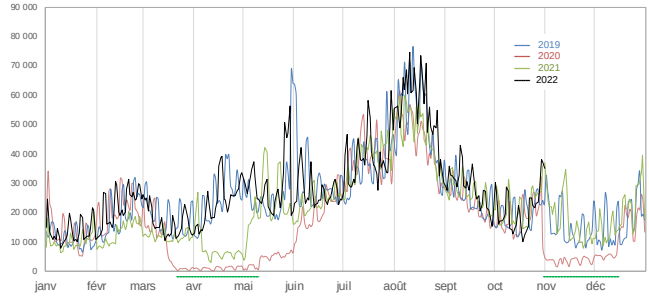

Valeurs lissées

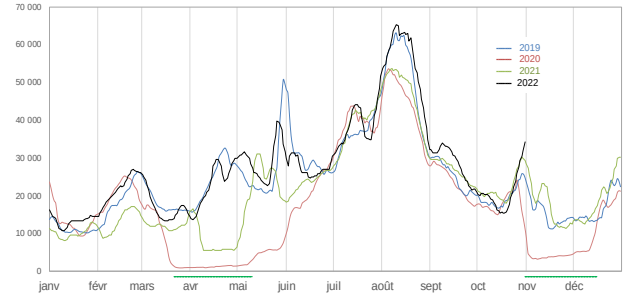

Visiteurs étrangers

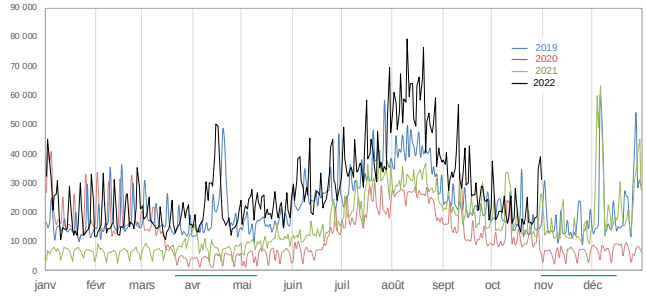

Valeurs lissées

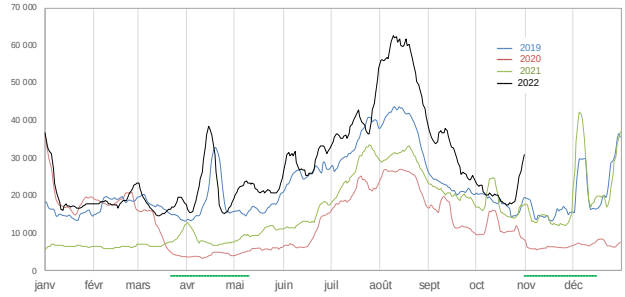

ANNEXES

Pour plus d'informations voir la note pour l'interprétation des résultats
présentés dans les bulletins par zone téléchargeable sur le site de l'ADT

Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.
Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue plus de 2 heures consécutives la nuit sur la zone d'observation en présence majoritaire c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.
Séjour touristique : séjour n'excédant pas 21 nuits.

Présence à la journée : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans nuit sur place, ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) a été vu le plus souvent la nuit sur le territoire et y a passé plus de 22 nuits (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

Excursionniste : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.
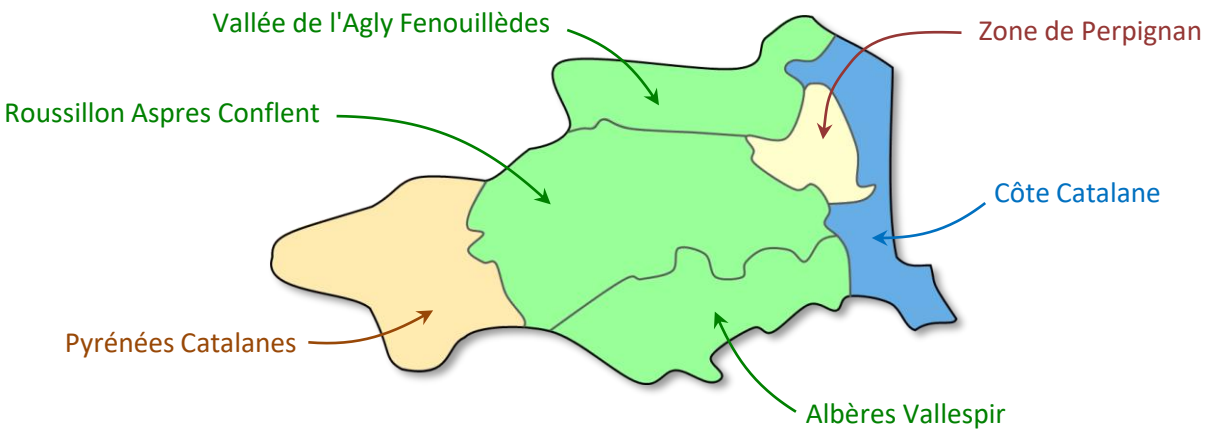
Les 6 zones touristiques du département